

“Des condamnés pour infractions Covid se retrouvent incarcérés. Cette réponse pénale n'est-elle pas disproportionnée? La réponse est: oui!”

Vincent Spronck
Président de l'Association francophone
des directeurs de prisons

- Les directeurs de prison lancent un cri de détresse doublé d'un appel à l'aide.
- La pression actuelle est telle derrière les barreaux qu'ils n'arrivent plus à remplir leurs missions.
- L'incarcération prochaine des condamnés à des peines de moins de trois ans va encore aggraver la situation.

La surpopulation carcérale est déjà “une catastrophe nationale”

Entretien Annick Hovine

Tout n'est pas noir dans le paysage carcéral belge. Sinon Vincent Spronck, directeur de la prison de Mons, et Chris De Vidts, qui tient les rênes de celle de Ruiselede, respectivement présidents des Associations francophone et néerlandophone des directeurs de prisons, auraient pris la porte depuis longtemps. Les défis sont énormes et passionnants, insistent-ils.

“Être agent, infirmier, psychologue ou directeur de prison, ça peut être un boulot extraordinaire. Mais, dans le contexte actuel, la pression est telle qu'on étouffe et qu'on a besoin d'aide, résume Vincent Spronck. La situation dans les prisons est tellement compliquée pour le moment qu'on ne parvient pas à remplir notre mission de faire exécuter les peines de manière sûre, légale et humaine. Malgré notre bonne volonté, celle des agents, celle du personnel psychosocial, on n'y arrive pas.”

Plusieurs “cercles vicieux”

C'est un véritable appel à l'aide que les deux porte-parole lancent au politique. Le système carcéral tourne en rond dans plusieurs “cercles vicieux”, comme le dit Chris De Vidts.

Premier problème, lancinant: la surpopulation. Ce mal endémique qui touche les établissements pénitentiaires depuis près d'un quart de siècle continue de s'aggraver. Au niveau national, la surpopulation est remontée à 15% (soit environ 10900 détenus pour 9600 places théoriques). Un taux global qui ne veut pas dire grand-chose. Si la surpo-

pulation carcérale est plus basse dans le Sud que dans le Nord, l'infrastructure est plus dégradée en Wallonie qu'en Flandre. Et le pourcentage diffère d'une prison à l'autre: dans la maison d'arrêt à Anvers, par exemple, il est de 175%. Les deux responsables en conviennent: si la répartition n'est pas équivalente, “la catastrophe est nationale”.

Des problèmes au carré

“Deux détenus dans une cellule, c'est toujours un de trop et cela crée des problèmes au carré. Quand vous en avez trois, ce sont des problèmes au cube, illustre Vincent Spronck. Pour l'instant, il y a déjà des matelas par terre dans certaines prisons. On en arrive même à écrouer au cachot, le temps de faire des mutations. À Mons, on a dû mettre deux femmes dans le même cachot tellement on manquait de place.”

Ce tableau deviendra plus dantesque encore quand les condamnés à de courtes peines (de moins de trois ans) seront à leur tour incarcérés. Jusqu'ici, sauf exceptions, ils pouvaient purger leur peine sous surveillance électronique. Ceux qui seront condamnés à partir du 1^{er} juin devront obligatoirement passer par la case prison. Sauf si la mesure, qui devait déjà entrer en vigueur le 1^{er} décembre, est une nouvelle fois reportée... Sinon, les premiers concernés recevront leur billet d'écrou mi-juillet (quand leur jugement sera définitif).

Diminuer la pression

“Je suis très inquiet, réagit le directeur de Mons. On est pour l'instant à un pic de surpopulation et on veut encore en rajouter! C'est déjà impossible mainte-

nant! Comment va-t-on faire?”

Ce nouveau dispositif entrera progressivement en vigueur, mais à plein régime on évoque 700 détenus supplémentaires. Pour 2022, 70 places ont été prévues dans des maisons de détention; elles ne suffiront pas à absorber les nouveaux entrants. “On comprend que le ministre veuille faire appliquer la loi sur l'exécution des courtes peines. On table sur le fait qu'à long terme cela devrait faire baisser la surpopulation. Mais, à court terme, on est morts! À Mons, par exemple, ça ferait 30 détenus de plus. Je les mets où?”

Pour éviter le scénario du pire, il faudra prendre des mesures temporaires, comme prolonger les ailes encore utilisables de la prison de Berkendael quand les détenus bruxellois auront été transférés vers la nouvelle prison de Haren, avance Chris De Vidts. Cela ne résoudra pas le problème mais diminuera un peu la pression sur le personnel et les directeurs.

“Ils tombent comme des mouches”

Ces derniers sont au bout du rouleau, insistent leurs deux représentants. “Ils tombent comme des mouches.” À la surpopulation s'ajoutent le manque d'effectifs, un absentéisme chronique du personnel, des bâtiments qui tombent en ruine (surtout du côté francophone), les quarantaines dues au Covid-19...

On n'a plus engagé de directeurs depuis quinze ans; ceux qui partent ou qui décèdent ne sont pas remplacés. Au sud du pays, il y a 20% de directeurs en moins alors que de nouvelles prisons ont été ouvertes. Les associations ont calculé qu'au cours des cinq dernières années 25% d'entre eux

“À Mons, on doit déjà écrouer au cachot. Si j'ai 30 détenus en plus, je les mets où?”



Vincent Spronck
Président de l'Association
francophone des directeurs
de prisons